

Direction de l'Éducation,
du Sport et de la Jeunesse
Service des Actions Sportives

Mme Micheline TROMMENSCHLAGER
Mercredis de Neige Pfastatt
11 rue Molkenrain
68120 PFASTATT

Colmar, le 24 FEV. 2010

Dossier suivi par Jean-Marie PUJOL
Tél. 03 89 30 64 56

Madame,

Depuis de nombreuses années, le Conseil Général soutient l'organisation des Mercredis de Neige, destinés à favoriser l'apprentissage du ski par les jeunes haut-rhinois.

Cette aide sera partiellement maintenue en 2010, selon des modalités différentes, car le contexte économique et financier actuel a rendu nécessaire un effort de solidarité de la part de l'ensemble des partenaires du Conseil Général

C'est pourquoi, à partir de cet hiver 2009/2010, les aides départementales aux sorties collectives d'initiation au ski seront réservées aux clubs de ski, affiliés à la Fédération Française de Ski, et aux collègues haut-rhinois, qui en organiseront dans le Massif Vosgien.

Les autres organisateurs de Mercredis de Neige (écoles primaires, lycées, AOS, OMS, communes, associations diverses, ...) ne seront plus soutenus à compter de cette année.

Ce choix de l'assemblée départementale doit être compris comme un recentrage sur ses compétences, notamment les collèges, et comme la volonté de poursuivre les politiques mises en œuvre ces dernières années au rythme le plus adapté à ses moyens.

En effet, à l'instar des autres départements, le Haut-Rhin traverse une période difficile et les perspectives d'une reprise restent encore incertaines.

Dans ce contexte particulièrement contraint, le Département du Haut-Rhin a réussi, plus que d'autres, à assurer l'équilibre de ses finances, tout en maîtrisant au maximum l'évolution de la fiscalité, avec le souhait de ne pas solliciter davantage nos concitoyens, déjà par ailleurs mis largement à contribution.

Je souhaitais, en l'état, au nom des Présidents des Commissions et de l'ensemble des Conseillers Généraux, porter ces éléments à votre connaissance.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Actions sportives,

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Hôtel du Département
100, avenue d'Alsace
BP 20351
68006 Colmar Cedex

Tél. 03 89 30 64 50
Fax 03 89 21 64 42
sports@cg68.fr
www.cg68.fr